

ASSEMBLÉE NATIONALE
28 janvier 2014

FORMATION PROFESSIONNELLE - (N° 1721)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS376

présenté par
M. Gille, rapporteur

ARTICLE 20

À l'alinéa 43, substituer aux mots :

« son application »,

les mots :

« l'application du même article ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.